

CAPL RECOURS DE L'EVALUATION

CADRE C 27 juin 2014

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Vincent BONARDI, Paul CHATAIL, Olivier GERMAIN, Jean Luc NANOT
Représentants RH : Vincent VALLAT et Marie Paule LEOBET

Organisations syndicales :

FO, Karine CHEVALLEREAU, Christelle VERCHER-ROSELLO, titulaires et Arnaud BAUSSET, suppléant.
Solidaires, Nadine LAGRANGE et Valérie GUYONNAUD, titulaires
CGT, Dominique COULAUDOU, Francis MOULINARD, titulaires et Pascal MIGUEL, suppléant

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET
Secrétaire adjoint : Pascal MIGUEL

Une déclaration liminaire est présentée par Solidaires et la CGT

Le Président répond aux différents points.

Approbation du procès verbal de la CAPL 22 mai 2014, approuvé à l'unanimité.

Le Président nous informe de la réserve locale. Avancement d'un mois : 2 réserves.
Avancement de 2 mois : 1 réserve.
Les 3 réserves concernaient des échelons variables.

Nous avons 6 dossiers à examiner, 5 portaient sur une réduction d'avancement, et 1 portait sur la réduction et la rédaction des appréciations littérales.

1^{er} dossier : a obtenu la réduction demandée, à savoir un mois
vote Pour OS 2 Administration 2

2^{ème} dossier : n'a pas obtenu la réduction de 2 mois demandée
vote Contre OS 4 Administration Pour 4

3^{ème} dossier : ré-écriture d'une partie de l'appréciation littérale (2 points sur 3) et aucune réduction d'avancement.

vote Contre OS 4 Administration Pour 4 (littéral et avancement)

4^{ème} dossier : a obtenu entière satisfaction, à savoir une réduction de 2 mois
vote Pour OS 3 Administration 3

5^{ème} dossier : demande partiellement satisfaite, 1 mois accordé (demande de 2 mois)
vote Contre OS 3 Administration Pour 3

6^{ème} dossier : n'a pas obtenu la réduction de 1 mois demandée
vote Contre OS 3 Administration Pour 3

Vos représentants à la CAPL

Karine CHEVALLEREAU

Christelle VERCHER-ROSELLO

Arnaud BAUSSET